



POUVOIR D'ACHAT DES SALARIÉS :

HALTE À L'ACHARNEMENT !

ACTUALITÉ

“ **Le SNB/CFE-CGC entend bien combattre, avec énergie et détermination, l'acharnement actuel du Gouvernement contre le pouvoir d'achat des seul(e)s salarié(e)s !** ”

Le SNB/CFE-CGC est une organisation syndicale indépendante et APOLITIQUE !

A ce titre, et sans connaissance précise des acteurs politiques qui animent réellement ce « mouvement », elle n'appelle donc pas à rejoindre les actions de blocage du pays du 17 novembre prochain. Chacune et chacun sera juge, en sa qualité de citoyen, de s'y associer ou pas.

Par contre, le SNB/CFE-CGC entend bien défendre le pouvoir d'achat des salarié(e)s ! Ainsi, pour la hausse des taxes sur les carburants sans autre alternative possible pour les salarié(e)s : **c'est NON !**

Le SNB/CFE-CGC est particulièrement sensible aux problématiques d'écologie, de climat et de défense de la planète. Le principe de « pollueur/payeur » ne nous pose donc pas de problème.....sous la réserve expresse que le « pollueur » puisse réellement faire un choix !

Or, quel choix peut faire le salarié qui ne réside pas dans une grande métropole doté d'infrastructures de transport importantes ? Lorsque les prix de l'immobilier flambent dans les centres villes, l'obligeant à s'installer et vivre toujours plus loin, lorsque les transports en commun sont inexistantes ou totalement inadaptés... peut-il faire un autre choix que d'avoir et d'utiliser une voiture ? Evidemment non ...

Alors, pourquoi un dirigeant du CAC 40 qui utilise son jet privé pour ses déplacements ne subit-il aucune pénalité au titre de l'écologie puisque le kérosène n'est pas surtaxé comme le diesel ou l'essence alors que le Conseiller de Clientèle bancaire, par exemple, qui est obligé de prendre sa voiture pour parcourir les 10, 20 ou 30 kilomètres qui le séparent de son lieu de travail est-il pénalisé comme un « abominable pollueur » ?

Le SNB/CFE-CGC réclame donc un « gel » immédiat de la hausse des taxes sur les carburants et l'ouverture de négociations pour la recherche de solutions alternatives : développement d'offres de transports collectifs fiables, confortables et sûrs, développe-

ment du télétravail, etc ...

Le SNB/CFE-CGC demande instamment aux Directions Générales des banques et des sociétés financières d'intervenir fermement, avec les autres organisations patronales du MEDEF, auprès du Gouvernement pour qu'il cesse cette politique d'acharnement contre le pouvoir d'achat des seul(e)s salarié(e)s !

Dans l'attente, le SNB/CFE-CGC demande aux Directions Générales de profiter des Négociations Salariales Annuelles obligatoires 2019 pour compenser intégralement, pour chaque salarié(e) contraint(e) d'utiliser son véhicule personnel pour aller travailler, la hausse actuelle des taxes sur les carburants !



TAXATION DES ACTIVITÉS SOCIALES DES COMITÉS D'ENTREPRISE : C'EST TOUJOURS NON !



Le SNB/CFE-CGC se félicite, bien sûr, que son action déterminée, avec celles d'autres partenaires, ait permis de faire reculer le Gouvernement sur son funeste projet de taxation des aides versées par les Comités d'Entreprise !

En effet, l'application de cotisations sociales sur la plus grande partie des aides prises en charge par les CE pour les activités sociales (aide au départ en vacances, en colonies de vacances pour les enfants, séjours linguistiques, aides à la pratique sportive...) et culturelles aurait conduit mécaniquement à réduire fortement leur volume pour les salarié(e)s.

Mais il convient de rester vigilant ! Si le Gouvernement n'avait effectivement pas eu l'intention -comme il le déclare maintenant- de mettre en œuvre une « nouvelle taxe » sur les aides des Comités d'Entreprise, pourquoi a-t-il laissé adopter, sans intervenir et sans s'y opposer, l'amendement déposé en catimini par un député au projet de loi de financement 2019 de la Sécurité Sociale ? C'était, comme souvent, un « ballon d'essai » pour.....voir les réactions... Celle du SNB/CFE-CGC ne s'est pas faite attendre !

LE SNB/CFE-CGC TOUJOURS EN ACTION POUR DÉFENDRE VOTRE POUVOIR D'ACHAT !



N'HÉSITEZ PAS À CONTACTER VOTRE DÉLÉGUÉ(E) SYNDICAL(E)